

## Fonds pour petits projets EURHENA ACT – Art / Culture / Tourismus

porté par l'Eurodistrict Eurhena

Region Freiburg - Centre et Sud Alsace

cofinancé par le programme **Interreg Rhin Supérieur 2021-2027**

### Glossaire

**Important :**

*Pour simplifier le document, l'Eurodistrict Eurhena utilise le terme « projet », à la place de « petits projets » issus du lexique du programme Interreg Rhin Supérieur. Il en va de même pour le terme de « porteur de projet » à la place de « porteur de petit projet ».*

**Actions de proximité :**

Offres facilement accessibles, telles que des manifestations culturelles communes ou des projets éducatifs, qui créent des points de contact avec le pays voisin dans la vie quotidienne et rendent ainsi la coopération transfrontalière tangible et accessible pour les citoyens.

**Bilinguisme :**

Par la promotion du bilinguisme, les projets œuvreront à création d'une société transfrontalière, bassin d'échanges et donc d'affaiblissement des préjugés.

**Caractère innovant :**

Un projet présente un caractère innovant lorsqu'il crée des activités, des offres ou des structures nouvelles ou qu'il améliore considérablement les offres et structures existantes.

**Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne :**

Le projet ne doit porter atteinte à aucun des droits énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Celle-ci garantit la dignité humaine, les libertés, l'égalité, la subsistance économique et sociale, les droits civiques et les droits judiciaires.

**Cohérence du projet :**

Les objectifs et la mise en œuvre du projet sont cohérents.

### **Comité de sélection :**

Il est constitué de 24 personnes (12 allemandes et 12 française), représentant les 9 membres de l'Eurodistrict et se réunit au minimum 3 fois par an. Sa fonction consiste à sélectionner les projets qui bénéficieront d'un soutien financier.

### **Développement durable et politique environnementale de l'UE :**

Le projet doit tenir compte de l'environnement, de la biodiversité et de la lutte contre la pollution.

### **Durabilité et caractère structurant :**

La durabilité et les effets structurels d'un projet se traduisent par des résultats à long terme et globaux. La durabilité signifie que les activités et les résultats du projet peuvent être poursuivis et utilisés même après sa conclusion. Les effets structurels apparaissent lorsqu'un projet contribue, par exemple en mettant en place des réseaux de coopération qui permettent une coopération transfrontalière à long terme.

### **Eurodistrict Eurhena :**

L'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace est un Groupement européen de coopération territoriale) qui a une équipe et une autonomie juridique.

Il rassemble 9 entités régionales (3 en Allemagne et 6 en France) et est financé par ses membres et cofinancé par le programme européen Interreg Rhin supérieur. L'Eurodistrict Eurhena est doté d'une assemblée, d'un secrétariat général et d'un budget propre.

Il a pour mission d'organiser des projets, réseaux et échanges transfrontaliers permettant aux citoyens d'adopter des réflexes transfrontaliers dans l'espace commun du Rhin supérieur.

Le secrétariat de l'Eurodistrict est composé de 2,5 ETP :

Delphine Mann, Natalie Reiter, Olga Hetze

### **Fonds pour petit projets (Fpp. en allemand : Kpf.) :**

Fonds doté de 300 000,00 € financé par Interreg Rhin Supérieur et géré par l'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace, qui a pour objectif de renforcer le rôle que jouent la culture et le tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale. Pour cela il finance 60 % des dépenses subventionnables de projets.

### **Interreg :**

Le programme Interreg est un programme financé par l'Union Européenne, qui vise à rendre les régions transfrontalières plus verte, mieux connectée, plus sociale, plus intelligente et plus proche des citoyens. Chaque région frontalière participante dispose ainsi de son propre

Fonds Eurhena ACT

Glossaire

programme Interreg, qui gère les fonds qui lui ont été alloués. L'Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace se trouve sur le territoire du programme Interreg Rhin Supérieur et est cofinancé par celui-ci.

#### **Partenaire associé :**

Partenaires non bénéficiaires du fonds pour petits projets qui participent au projet sans apporter de contribution financière, mais qui contribue par exemple à la qualité du contenu et à la visibilité du projet.

#### **Partenaire cofinancer :**

Partenaires non bénéficiaires du fonds pour petits projets qui participent au projet en apportant une contribution financière.

#### **Partenaire effectuant des dépenses : porteur du projet**

Partenaires qui engagent eux-mêmes des dépenses dans le cadre du projet et prennent en charge les coûts directs du projet. Ceux-ci peuvent faire valoir leurs dépenses auprès du fonds pour petits projets. Pour cela, ils doivent conserver les justificatifs et les preuves de leurs dépenses.

#### **Pertinence et qualité du partenariat :**

Un projet de grande qualité se caractérise par un partenariat compétent et organisé de manière pertinente. C'est le cas lorsque les partenaires disposent des connaissances techniques et de l'expérience appropriées pour traiter les problématiques du projet et que le consortium est structuré de manière à permettre une mise en œuvre efficace des mesures et la réalisation des objectifs du projet.

#### **Plus-value transfrontalière :**

Un projet présente une plus-value transfrontalière lorsqu'il permet, grâce à une coopération transfrontalière, d'obtenir des résultats qui ne pourraient être atteints par des activités comparables au niveau national uniquement. Cette valeur ajoutée peut résulter de la recherche de solutions à des questions ou défis spécifiques dans un contexte transfrontalier, ou de la combinaison des atouts des régions participantes.

Le projet doit avoir des effets positifs sur le territoire du Rhin supérieur (accessibilité du projet à des publics français et allemand par exemple), outils numériques, marketing territorial.

#### **Publics cibles du fonds Eurhena ACT : Principaux groupes cibles**

Les acteurs des secteurs de la culture et du tourisme. Les entreprises des secteurs culturels et touristiques et leurs salariés ainsi que les entrepreneurs de ces secteurs constituent le principal groupe cible vers lesquels peuvent être orientées des actions multiples et diversifiées.

Les communes, les associations, les institutions culturelles et touristiques, les organismes ayant des compétences d'accompagnement, d'encadrement, de promotion ou de coordination ou encore les institutions de développement économique régional ou sectoriel peuvent également

être des groupes cibles, dans la mesure où certaines actions mises en œuvre dans le cadre des projets cherchent à mieux structurer, développer et promouvoir au niveau transfrontalier les secteurs de la culture et du tourisme.

Publics cibles des projets : dans l'ensemble, les projets soutenus dans le cadre de cet objectif spécifique ont pour cible les habitants ou visiteurs du Rhin supérieur qui bénéficient directement ou indirectement des mesures déployées dans le cadre des projets.

### **Publics vulnérables :**

L'objectif de notre fonds est de renforcer la capacité d'agir des personnes vulnérables et de favoriser leur plein épanouissement grâce à l'accès à la vie sociale et à la culture. L'Eurodistrict souhaite aider les personnes en situation de vulnérabilité à se percevoir positivement en facilitant de manière naturelle l'accès à des lieux et à des événements. Il entend également motiver les jeunes en situation de fragilité souffrant de troubles psychiques liés à la Covid. Dans le vocabulaire de l'égalité, l'Eurodistrict retient la formulation la plus synthétique : sont considérées comme handicapées les personnes qui déclarent avoir un problème de santé de longue durée et qui indiquent être (faiblement ou fortement) limitées dans les activités que les personnes exercent habituellement.

### **Contact pour assistance :**

[fonds.eurodistrict@eurhena.eu](mailto:fonds.eurodistrict@eurhena.eu)

**+33 (3) 89 72 00 40 / 41**

- **Olga Hetze,**

Chargée de mission : animation et gestion du fonds  
(poste cofinancé par Interreg Rhin Supérieur)

- **Delphine Mann,**

Secrétaire générale : gestion du fonds (poste cofinancé par Interreg Rhin Supérieur)

- **Natalie Reiter,**

Chargée de mission : communication et animation du fonds

***Ce document est un guide pour vous aider à préparer votre candidature. Il ne remplace pas les documents officiels du fonds pour petits projets.***